

<p style="text-align: center;">LA REGION EN ACCORD AVEC LA VILLE A ENTREPRIS LA REHABILITATION ET L'AMENAGEMENT DU CARREFOUR DU LYCEE FAUSTIN FLERET</p>

Des cadres techniques de la Région Guadeloupe ont présenté en Mairie dernièrement la nécessité et les contraintes découlant de ces travaux aux riverains en présence du Maire et d'une forte délégation d'élus et d'administratifs de la collectivité communale.

L'opération consiste :

- A réaménager en giratoire le carrefour de la Route Nationale N°5 et de la Route Départementale 109, l'objectif est à la fois de faciliter les mouvements de changement de direction (sens Moule vers lycée et lycée vers Morne-à-l'eau en particulier et de sécuriser le carrefour) ;
- A aménager le parvis du lycée ainsi que les voies et espaces de stationnement (véhicules légers et bus) attenants : dallage, plantations d'arbres, éclairage public.
- A reconstruire ou à parachever la clôture du lycée. L'aménagement intègre notamment la pose d'une clôture et de 2 portails pour isoler le parking personnel de la voie et du stationnement extérieur.

Les marchés principaux sont attribués aux entreprises Gaddarkhan et fils, FPRB, Rugoway, Moulin, mission de coordination des travaux confiée au Bureau d'Etudes INFRA PLUS.

Coût global des travaux : 2 millions d'euros.

Les travaux commencés depuis mars 2013 pour une durée d'un an ; la mise en service des principaux éléments de l'aménagement est programmée avant la fin de l'année 2013.

Principes généraux d'organisation du chantier :

Une déviation de la Route Nationale N°5 est mise en place de 9h00 à 16h00 par le chemin de Darthres, la route de l'Espérance et celle de Lasserre, la circulation des poids lourds étant maintenue par alternance sur la Route Nationale.

Les premières phases de travaux concernent la Route Nationale N°5 et notamment l'aménagement du carrefour giratoire ; celui-ci doit être mis en service dans sa confirmation définitive (bien que dans la phase de travaux encore provisoire) pour le mois de Juillet 2013.

Les travaux d'aménagement du parvis du lycée doivent, eux, être entrepris dès le mois de juin 2013 pour permettre la réalisation des travaux les plus pénalisants pendant les vacances scolaires ; une concertation active est engagée avec l'administration du lycée pour adapter autant que possible les impératifs du chantier à l'activité scolaire.

L'objectif fixé est de mettre ce nouvel aménagement à la disposition du public avant la fin de l'année 2013. Le chantier se terminera ensuite par les indispensables travaux de finition et notamment la formation des espaces verts pendant leurs premières phases de développement après les travaux de plantation.

La vigilance et le civisme de tous, en particulier dans le respect de la signalisation mise en place, contribueront au bon déroulement des travaux. Les intervenants du chantier mettent toute leur énergie en œuvre pour limiter les inévitables désagréments qu'occasionnent les travaux.